

## 5.9 Revenus d'activité des non-salariés

Fin 2019, hors secteur agricole, 3,1 millions de personnes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée ► **figure 1**. Parmi elles, 46 % travaillent dans le commerce et l'artisanat commercial, la santé et la construction, alors que ces secteurs ne rassemblent que 36 % des salariés non agricoles du privé. Les **micro-entrepreneurs (ME)** économiquement actifs représentent 41 % des **non-salariés**, et même plus de 70 % dans certains services aux particuliers (enseignement, activités artistiques et récréatives, autres services personnels), certaines activités spécialisées (traduction, design, photographie) et dans le commerce de détail hors magasin. Leur nombre a fortement progressé en 2018 (+ 14 %) et en 2019 (+ 18 %), sous l'effet du doublement des plafonds de chiffre d'affaires ouvrant droit à ce statut, alors que celui de non-salariés classiques a diminué depuis 2014.

En 2019, hors agriculture et hors ME, les **non-salariés classiques** perçoivent en moyenne un **revenu d'activité** de 3 830 euros par mois. Les activités de médecine sont les plus rémunératrices (9 180 euros par mois), suivies des activités juridiques et comptables (8 290 euros) et du commerce pharmaceutique (6 700 euros). À l'opposé, le revenu moyen est le plus faible dans le commerce de détail hors magasin et les taxis et voitures de transport avec chauffeur (moins de 1 500 euros par mois). Les ME économiquement actifs perçoivent en moyenne 590 euros par mois au titre de leur activité non salariée. Par ailleurs, un sur quatre occupe un emploi salarié dont il tire ses principales ressources, contre un sur vingt parmi les non-salariés classiques.

Les femmes sont minoritaires parmi les non-salariés (39 % en 2019), même si leur part augmente continûment (31 % en 2008). Hors ME, elles perçoivent en moyenne 3 260 euros par mois en 2019, soit 22 % de moins que les hommes (4 160 euros). Elles sont pourtant proportionnellement plus nombreuses

(entre 42 % et 55 %) dans les trois secteurs les plus rémunérateurs, mais y gagnent nettement moins que les hommes (– 36 % parmi les médecins et dentistes, – 43 % dans les activités juridiques et comptables, – 20 % dans le commerce pharmaceutique), en partie car elles exercent leur activité depuis moins longtemps et pour un nombre d'heures moins élevé dans l'année.

Hors agriculture, près de 8 % des non-salariés classiques déclarent un revenu nul, car ils n'ont pas dégagé de bénéfices ou ne se sont pas versé de rémunération. Parmi ceux percevant un revenu positif, 10 % gagnent moins de 560 euros par mois, la moitié moins de 2 660 euros et 10 % plus de 8 720 euros ► **figure 2. Le rapport interdécile (D9/D1)** du revenu d'activité annualisé (tenant compte de la durée d'affiliation au régime de protection sociale des non-salariés dans l'année) est ainsi de 16. Les disparités sont bien plus importantes que parmi les salariés : alors que le rapport interdécile (D9/D1) du revenu salarial est de 22 dans le secteur privé, celui du revenu d'activité des non-salariés (non annualisé, y compris ME) est de 106. Ceci illustre en partie les revenus plus faibles des ME du fait de périodes d'activité parfois très courtes.

En 2019, le revenu d'activité moyen des non-salariés classiques a diminué de 1,1 % en euros constants, après cinq années consécutives de hausse ► **figure 3**. Deux mouvements de sens contraire ont pu jouer. D'une part, le contexte législatif (prélèvement forfaitaire unique en 2018, impôt sur les revenus prélevé à la source à partir de 2019) a pu favoriser une forte hausse des revenus déclarés en 2018 (+ 5,0 %) et par contrecoup un repli en 2019. D'autre part, le micro-entrepreneuriat, qui attire depuis 2009 une part croissante de non-salariés ayant des nouvelles activités peu rémunérées, a contribué mécaniquement à contenir le dynamisme du revenu moyen de l'ensemble des non-salariés, mais aussi à rehausser le revenu moyen des non-salariés hors ME. ●

### ► Définitions

**Micro-entrepreneur (ME), non-salarié, non-salarié classique, revenu d'activité, rapport interdécile (D9/D1) :** voir *Glossaire*.

### ► Pour en savoir plus

- « En 2019, le revenu d'activité moyen des non-salariés baisse après plusieurs années de hausse », *Insee Première* n° 1870, juillet 2021.
- Emploi et revenus des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2020.

## ► 1. Effectifs et revenus d'activité des non-salariés par secteur en 2019

	Effectifs au 31 décembre (y c. ME)			Revenu mensuel (hors ME)			Revenu mensuel moyen des ME	
	<b>Ensemble</b> <sup>1</sup>	Femmes	Micro-entrepreneurs (ME)	<b>Ensemble</b>	Revenu moyen (en euros)	Proportion de revenus nuls	(en %)	(en euros)
		(en milliers)	(en %)		Femmes	Hommes		
<b>Industrie (hors artisanat commercial)</b>	<b>148</b>	<b>37,7</b>	<b>53,6</b>	<b>3 050</b>	<b>1 330</b>	<b>9,6</b>	<b>380</b>	
<b>Construction</b>	<b>386</b>	<b>3,4</b>	<b>39,2</b>	<b>2 810</b>	<b>2 170</b>	<b>2 830</b>	<b>5,1</b>	<b>820</b>
<b>Commerce et artisanat commercial</b>	<b>513</b>	<b>33,4</b>	<b>35,1</b>	<b>2 840</b>	<b>2 460</b>	<b>3 020</b>	<b>9,6</b>	<b>440</b>
Commerce et réparation d'automobiles	72	7,0	33,9	2 530	2 150	2 570	9,3	520
Commerce de gros	86	28,4	36,0	3 530	2 490	3 800	13,5	830
Commerce pharmaceutique	26	55,2	ns	6 700	6 030	7 520	1,8	ns
Métiers de bouche	46	24,5	6,5	2 440	1 790	2 630	5,9	470
Commerce de détail en magasin	162	44,4	18,9	2 340	1 860	2 710	10,6	470
Commerce de détail hors magasin	122	36,6	75,1	1 370	1 110	1 470	10,8	280
<b>Transports, dont :</b>	<b>117</b>	<b>8,1</b>	<b>49,4</b>	<b>2 050</b>	<b>1 940</b>	<b>2 070</b>	<b>6,9</b>	<b>390</b>
taxis et VTC	48	8,0	27,2	1 460	1 790	1 420	4,9	800
<b>Services aux entreprises et mixtes</b>	<b>753</b>	<b>37,3</b>	<b>48,6</b>	<b>5 040</b>	<b>4 090</b>	<b>5 490</b>	<b>10,2</b>	<b>730</b>
Information et communication	97	18,3	58,4	3 840	2 730	3 990	12,1	750
Activités financières et d'assurance	40	23,4	16,3	6 110	4 300	6 560	10,2	920
Activités immobilières	60	40,0	39,7	3 010	2 270	3 360	20,9	950
Activités juridiques et comptables	95	50,6	ns	8 290	6 040	10 580	3,2	ns
Conseil de gestion	139	41,1	61,8	4 070	2 890	4 620	14,7	810
Architecture, ingénierie	76	23,0	34,8	3 920	2 740	4 190	8,4	940
Autres activités spécialisées	113	45,6	72,6	2 870	2 190	3 240	11,2	630
Vétérinaires	12	44,4	ns	5 930	4 640	6 850	2,0	ns
Services administratifs et de soutien aux entreprises	121	41,5	67,8	3 190	2 350	3 530	13,9	590
<b>Services aux particuliers (hors santé)</b>	<b>650</b>	<b>51,4</b>	<b>52,8</b>	<b>1 800</b>	<b>1 500</b>	<b>2 060</b>	<b>10,4</b>	<b>500</b>
Hébergement et restauration	185	36,8	20,0	1 990	1 600	2 210	12,6	540
Arts, spectacles et activités récréatives	86	37,3	71,9	1 680	1 300	1 840	17,1	430
Enseignement	154	48,2	70,7	1 740	1 560	1 840	9,4	560
Couiffure et soins de beauté	109	88,6	44,5	1 540	1 470	1 880	4,2	500
Autres services personnels	116	54,6	74,7	1 590	1 200	1 890	9,9	440
<b>Santé humaine et action sociale, dont :</b>	<b>517</b>	<b>63,1</b>	<b>14,2</b>	<b>5 700</b>	<b>4 220</b>	<b>7 920</b>	<b>1,9</b>	<b>620</b>
médecins et dentistes	171	42,1	ns	9 180	6 910	10 810	1,7	ns
professions paramédicales et sages-femmes	254	71,9	3,3	3 650	3 380	4 340	1,4	1 060
<b>Ensemble</b>	<b>3 085</b>	<b>38,6</b>	<b>40,6</b>	<b>3 830</b>	<b>3 260</b>	<b>4 160</b>	<b>7,5</b>	<b>590</b>

ME : micro-entrepreneur. ns : résultat non significatif.

1 Les non-salariés dont le secteur d'activité est inconnu ont été répartis dans les différents secteurs pour le calcul des effectifs.

Dans les autres colonnes, ils sont en revanche pris en compte uniquement pour le total, mais pas dans le détail par secteur.

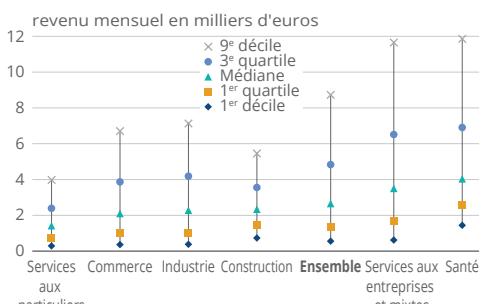
Note : les taxés d'office sont pris en compte dans les effectifs mais pas dans les revenus.

Lecture : fin 2019, 386 000 personnes travaillent dans la construction, dont 39,2 % de micro-entrepreneurs (ME) et 3,4 % de femmes. Dans ce secteur, le revenu mensuel moyen (hors ME) est de 2 810 euros, celui des ME de 820 euros.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2019, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés 2019.

## ► 2. Dispersion des revenus des non-salariés classiques en 2019 selon le secteur d'activité

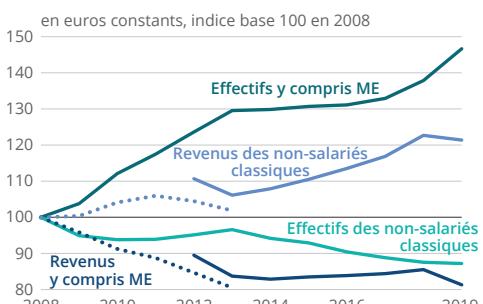


Lection : dans les services aux particuliers, un non-salarié classique sur dix perçoit un revenu d'activité inférieur à 290 euros par mois (1<sup>er</sup> décile).

Champ : France hors Mayotte, non-salariés en activité au 31 décembre 2019, hors agriculture, hors micro-entrepreneurs, hors revenus nuls et hors taxés d'office.

Source : Insee, base Non-salariés 2019.

## ► 3. Évolution du revenu moyen et des effectifs non salariés entre 2008 et 2019



Note : les courbes en trait plein (resp. en trait pointillé) illustrent les évolutions selon la définition du revenu en vigueur à partir de 2013 (resp. avant 2013).

Lecture : entre 2008 et 2019, les effectifs des non-salariés (y compris ME) ont augmenté de 47 %.

Champ : France hors Mayotte, non-salariés en activité au 31 décembre, hors agriculture et hors taxés d'office.

Source : Insee, bases Non-salariés.